

# Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

**Sujet:** Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

**Nom:** Raymond Savoie

**Date:** 2026-01-28

Nom: Raymond Savoie,  
7322 Wolfe, Lac-Mégantic, G6B 2S3

Date: 28 janvier 2026

À qui de droit,

Je suis contre le projet de voie de contournement ferroviaire à Lac-Mégantic.

Nous avons eu un problème avec notre puits de surface après un forage à 30 pieds du puits et du dynamitage au-dessus de la veine du puits à 40 pieds du puits. J'ai défoncé en passant le coupe-herbe autour du puits.

M. Chayer de Transport Canada venait chez nous cette journée-là. Il nous a dit "répare le puits et nous allons payer et nous vous fournirons une fontaine d'eau ainsi que de gros contenants à toutes les semaines pour avoir de l'eau à boire et nous vous fournirons également un contenant de 1 000 litres pour la maison".

Malgré les mesures d'atténuation promises, nous n'avons rien reçu de tout cela...même pas 1 litre d'eau!

Nous avons envoyé une facture à Transport Canada pour couvrir les dépenses engendrées par tous ces problèmes mais TC ne veut pas nous payer.

Si c'est ça les mesures d'atténuation et bien méfiez-vous et faites signer des garanties.

La ressource la plus importante c'est la nappe phréatique et on se doit de la protéger et c'est le devoir de nos gouvernements de s'assurer qu'elle soit préservée!!

De plus, je tiens à souligner un article du code civil du Québec:

"Art. 407. Nul ne peut être contraint de céder sa propriété si ce n'est pour cause d'utilité publique et moyennant une juste et préalable indemnité" mais le problème c'est que dans ce cas c'est pour le CP.

Il est impératif que l'OTC ne privilégie pas les intérêts financiers d'une compagnie ferroviaire au détriment de la protection de l'environnement, des écosystèmes aquatiques, de la nappe phréatique et des milieux humides qui constituent un patrimoine collectif essentiel.